

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI FUNDS MONTPENSIER GREAT EUROPEAN MODELS SRI - A2 EUR Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU2349693155

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Assurer la croissance du capital sur la période de détention recommandée en investissant dans des Investissements durables conformément à l'Article 9 du Règlement « Disclosure ». Plus particulièrement, le compartiment investit en tant que fonds nourricier dans le fonds maître Montpensier GREAT EUROPEAN MODELS SRI qui cherche à surperformer son indice de référence, l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR).

Le compartiment investit au moins 85 % de son actif net dans des parts du fonds maître (classe Y). Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % dans des dépôts. Le Fonds maître intègre les Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail dans le Code de transparence, disponible sur la page consacrée au fonds sur le site Internet de la société de gestion : www.montpensier.com.

Le portefeuille du fonds maître est exposé à au moins 60 % en actions de pays de l'Union européenne. Les investissements dans des titres éligibles au Plan d'épargne action représenteront au moins 75 % des actifs.

Les investissements en actions de sociétés de petite capitalisation seront limités à 20 % des actifs.

Le Fonds maître peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques et d'exposition (à court ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur les actions).

Indice de référence : L'indice Stoxx Europe 600 (SXXR) sert a posteriori d'indicateur pour l'évaluation de la performance du compartiment. Le Fonds maître est activement géré et il n'existe aucune contrainte relative à l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR) qui limite la construction du portefeuille.

Processus de gestion : La stratégie du gestionnaire d'investissement du fonds maître est ascendante, favorisant le choix intrinsèque des titres, c'est-à-dire essentiellement la sélection des titres. Il ne s'agit pas d'un type de gestion quantitatif.

L'objectif de la prise en compte des critères ESG au sein du fonds est de combiner la performance financière avec la volonté d'influencer positivement les émetteurs en matière de performance ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration des critères ESG dans leurs activités, favorisant ainsi les bonnes pratiques. L'approche extra-financière mise en œuvre est présentée dans le Code de transparence de la SICAV, disponible sur le site Internet du gestionnaire d'investissement du fonds maître.

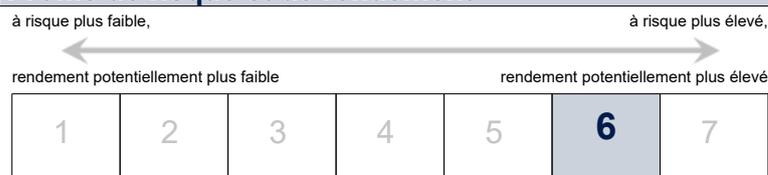
L'approche du gestionnaire d'investissement du fonds maître repose sur l'identification des domaines d'investissement (secteurs ou sous-secteurs d'activité, gammes de produits ou de services, etc.) qu'il considère comme prometteurs à court, moyen ou long terme. Le gestionnaire d'investissement du fonds maître s'appuie sur la recherche et l'analyse de thèmes ou tendances qu'il juge favorables, d'un point de vue structurel ou économique, au développement des sociétés. De plus amples informations sur le processus de gestion sont disponibles dans le Prospectus.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

Les délais d'acceptation des ordres respectifs du Compartiment et du Fonds maître sont fixés pour que les ordres de souscription ou de rachat valables pour des actions du Compartiment soient passés avant l'expiration du délai du Fonds maître et donc être traités le même jour d'opérations. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus du Fonds maître.

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
 - **Risque de liquidité** : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
 - **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - **Risque opérationnel** : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	2,15 % (y compris les frais du Fonds maître)
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée** et de **conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

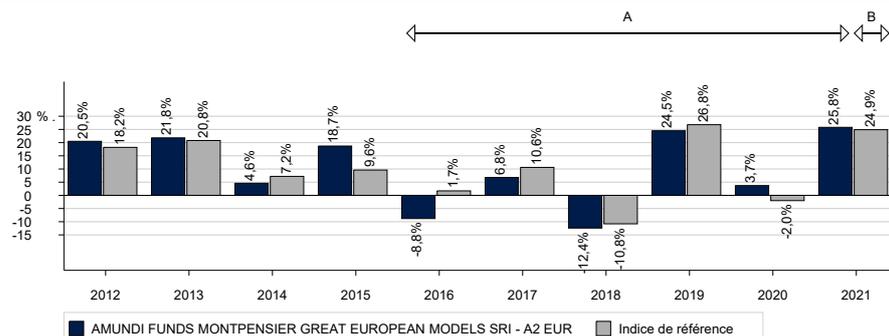
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Frais d'intermédiation.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus du Compartiment et/ou du Fonds maître disponible sur le site : www.amundi.com.

Performances passées



A : Simulation faite sur la base des performances du fonds français Montpensier Great European Models SRI géré par Montpensier Finance et maître d'Amundi Funds Montpensier Great European Models SRI.

B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 7 juillet 2021. La Classe d'actions a été lancée le 7 juillet 2021.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur le Fonds maître et le Compartiment (le DICI du Fonds maître, le prospectus et les rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.